

Cette présentation a été effectuée le 5 décembre 2017 au cours de la journée « L'urgence de se préparer pour faire face aux surdoses de drogues au Québec » dans le cadre des 21<sup>es</sup> Journées annuelles de santé publique. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Archives au : <http://jasp.inspq.qc.ca>.

**Ministère de la Santé et des Services sociaux**  
Direction générale de santé publique

## Premier exemple d'intervention : la naloxone, ses bienfaits et ses modalités d'accès au Québec

L'urgence de se préparer pour faire face aux surdoses de  
drogues au Québec, Journées annuelles de santé publique

5 décembre 2017

André Dontigny  
Direction générale adjointe de la prévention et  
de la promotion de la santé  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Québec

## La naloxone

- Un antagoniste des récepteurs opioïdes qui sert d'antidote en cas d'intoxication par les opioïdes.
- Elle devrait être remise à toute personne qui présente un risque de surdose d'opioïdes, qu'il s'agisse d'opioïdes d'ordonnance ou illicites, naturels ou synthétiques, pris par la bouche ou par d'autres modes d'administration
- Durée d'action entre 30 et 90 minutes, aucun effet indésirable sauf précipitation possible d'un syndrome de sevrage aux opioïdes.

Santé  
et Services sociaux  
Québec

2



## Accès communautaire à la naloxone

- Juin 2015 : ordonnance collective du directeur de la santé publique de Montréal
- Mars 2016 : : ordonnance collective du directeur national de santé publique
- 10 novembre 2017 : programme universel d'accès gratuit en pharmacie



## Accès gratuit à la naloxone

- Un programme universel d'accès gratuit en pharmacie à la naloxone et aux fournitures nécessaires à son administration, à l'instar de celui qui existe pour le traitement de la tuberculose et des maladies sexuellement transmissibles, a été lancé le 10 novembre 2017.
- Ce programme est administré par la RAMQ.
- Aucune ordonnance n'est requise .
- Tous les citoyens de 14 ans et plus sont admissibles.
- Plus besoin d'ordonnance collective
- Le programme ne vise pas à approvisionner en naloxone les premiers intervenants et les intervenants en sécurité publique.

## Formulations disponibles

En solution injectable de 1 ml contenant 0,4 mg/ml.  
Le produit est disponible en en fiole et ampoule de verre.



La naloxone rendue facile <https://youtu.be/9c7Z48NSXHg>

Source : Association québécoise des pharmaciens propriétaires. Félice Saulnier

## Formulation non disponible dans le programme RAMQ

En vaporisateur intranasal  
contenant 4 mg/ml



## > À qui remettre la naloxone?

Aux utilisateurs d'opioïdes et aux tierces personnes pouvant intervenir auprès d'eux.

- Dépendance connue ou soupçonnée aux opioïdes, en particulier après une période d'arrêt ou de consommation réduite.
- Traitement de la dépendance aux opioïdes (méthadone ou buprénorphine/naloxone), en particulier en début ou fin de traitement.
- Usage d'opioïdes par injection.
- Usage d'autres drogues (contenu indéterminé).

Source : Association québécoise des pharmaciens propriétaires. Félice Saulnier

Santé  
et Services sociaux  
Québec 

7

## > À qui remettre la naloxone?

- Antécédents de soins d'urgence liés à une surdose d'opioïdes.
- Usage d'opioïdes combiné à la consommation de substances sédatives (ex. : benzodiazépines, alcool, neuroleptiques).
- Usage d'opioïdes de prescription, en particulier à hautes doses.

Source : Association québécoise des pharmaciens propriétaires. Félice Saulnier

Des discussions sont en cours pour faire en sorte que des organismes communautaires puissent remettre de la naloxone à des personnes susceptibles d'être en présence de personnes pouvant faire des surdoses.

Santé  
et Services sociaux  
Québec 

8



## Accès gratuit à la naloxone

- Programmes de formation à prévoir
- Vidéo de l'INSPQ sur l'administration de la naloxone à venir



## À qui remettre la naloxone?

À réfléchir :

- accès à la naloxone au départ de l'urgence d'un centre hospitalier ;
- à la sortie d'un établissement de détention ;
- autres.

## Éléments essentiels de la formation sur la naloxone

Les personnes (incluant l'entourage) qui obtiennent de la naloxone dans le but de l'administrer devraient recevoir une formation sur :

- Signes et symptômes d'une surdose d'opioïdes
- Interventions en cas de surdose d'opioïdes
- Importance d'appeler le 911 systématiquement et considérations légales
- Préparation et technique d'administration de la naloxone
- Surveillance et précautions après l'administration de la naloxone
- Entreposage de la naloxone et suivi des dates de péremption
- Procédure de récupération des seringues usagées

Goyer, M-È; Saulnier, F. (2017). [Prescrire de la naloxone à emporter à tous les patients sous opioïdes ?](#) Le médecin du Québec. Vol. 52, numéro 9, septembre.

## Aide-mémoire en cas de surdose aux opioïdes (INESSS)

**AIDE-MÉMOIRE EN CAS DE SURDOSE (OVERDOSE) AUX OPIOÏDES**

**PRINCIPAUX opioïdes:** Dilaudid® • Hydromorph Contin® • Héroïne • Morphine  
Fentanyl • Oxycodone • Méthadone • Suboxone® • Codéine

La NALOXONE est un antidote aux opioïdes seulement. La NALOXONE est écourtaine.

**SYMPTÔMES D'UNE SURDOSE:**

- Respiration difficile, très lente ou inexistante
- Ne réagit pas au bruit ou au toucher
- Lèvres et bout des doigts bleuâtres
- Pupilles très petites (en pointe d'aiguille)

**AGIR EN CAS D'UNE SURDOSE: 5 ÉTAPES POUR SAUVER UNE VIE**

- 1 FROTTER**, avec les jointures, le centre de la poitrine (sternum) de la personne  
**PARLER FORT** et dire le nom de la personne
- 2 APPELER LE 911** si la personne ne se réveille pas et suivre leurs instructions
- 3 INJECTER la naloxone dans le muscle de l'épaule ou de la cuisse**
- 4 DÉBUTER les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire (RCR)**
- 5 Après 3 à 5 minutes:**  
Aucune amélioration? **POURSUIVRE** les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire (RCR)  
La personne ne se réveille pas? **INJECTER** la naloxone une 2<sup>e</sup> fois jusqu'à l'arrivée des ambulanciers

Placer la personne sur le côté si vous devez quitter

Lorsque la personne se réveille, la **RASSURER** et lui expliquer ce qui vient de se passer

**CONSERVATION DE LA NALOXONE**

- Conserver à la température pièce et protéger de la lumière;
- Vérifier la date d'expiration;
- Ne pas remplir les seringues à l'avance.

**PRÉCAUTIONS**

- Il y a un risque de récidence de surdose puisque l'effet de la naloxone est temporaire.
- Il est déconseillé de reconsumer des drogues avant un minimum de 2 à 3 heures suivant la seringue.

Document adapté de : « Naloxone complémentaire : 5 étapes pour sauver une vie. Guide à l'intention des intervenants communautaires visant l'aide d'une intervention précoce aux personnes utilisatrices d'opioïdes »  
Direction régionale de santé publique de Montréal et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Québec

[https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances\\_collectives/Naloxone/aide-memoire-cas-surdose-opioides.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Naloxone/aide-memoire-cas-surdose-opioides.pdf)